
Syndicat Mixte Interdépartemental du Ballon d'Alsace (SMIBA) recrute son agent d'exploitation – (H/F) par voie contractuelle

Contexte :

Le Ballon d'Alsace est situé sur 4 communes différentes, réparties sur 4 départements différents (Territoire de Belfort, Haute-Saône, Haut-Rhin et Vosges) et 2 grandes régions (Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est), et s'inscrit dans la démarche Opération Grand Site (OGS). Pour assurer son développement, les élus ont mis en place un Syndicat Mixte Interdépartemental pour le Ballon d'Alsace (SMIBA).

Le SMIBA gère 2 budgets :

- le budget principal (M14 non soumis à la TVA) – activités administratives, gestion du patrimoine immobiliers et plus généralement la gestion des immobilisations de l'actif du SMIBA, coûts liés au ski nordique et à la gestion des secours.
- le budget annexe (M13 soumis à la TVA) englobe l'ensemble des activités autonomes liées au ski alpin.

L'ensemble du personnel du syndicat est constitué de 4 agents titulaires, d'un agent en CDI, des renforts CDD et 25 saisonniers pour la période hivernale.

Objectifs principaux du poste :

Vous êtes intégré(e) au sein du service exploitation du SMIBA et vous êtes chargé(e) d'assurer les fonctions d'agent d'exploitation.

Missions principales du poste :

- Accueillir, orienter et conseiller la clientèle
- Réaliser les parcours d'essais quotidiens des pistes
- Participer aux opérations de maintenance courantes des remontées mécaniques
- Garantir la bonne utilisation des remontées mécaniques pour les usagers dans le respect des consignes de sécurité
- Vérifier et contrôler les titres de transport
- Gérer et fluidifier les files d'attente aux caisses

Compétences requises :

- Avoir une expérience en station et en saison de ski serait appréciable.
- Posséder le permis B
- Etre polyvalent
- Faire preuve de réactivité et de rapidité dans le cadre des missions

Conditions particulières :

- Travail en fonction des conditions climatiques et de l'ouverture des pistes
- Lieu d'exercice du métier : Au Ballon d'Alsace

Conditions :

- Recrutement saisonnier
- Disponibilité à compter du 15 décembre 2021 jusqu'à la fin de saison (le 13 mars 2022)
- Rémunération selon expérience dans un poste similaire
-

Modalités de recrutement :

- Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur candidature (lettre de motivation et Curriculum Vitae) au plus tard le : **19 Décembre 2021**

à : **SMIBA**
A l'Attention de Monsieur le Président du SMIBA
Bâtiment La Gentiane
90 200 Lepuix

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Madame Anne Sylvia Pischoff-Martinez, Directrice du SMIBA à l'adresse suivante : annesylvia.martinez@smiba.fr ou Monsieur Bruno De Fiorido, Chef d'exploitation à l'adresse suivante : nejge@destination-ballondalsace.fr

